



SYNTHESE DU RAPPORT FINAL
Programme soutenu par France Bois Forêt
« Plateforme commune dégâts de gibier en forêt & études associées »
Réf. 20/RD/1130

Bénéficiaire(s) du projet : Fransylva ; CNPF ; FNCOFOR ; UCF ; EFF ; ONF

Prestataire(s) : GIP ATGéRi

Thématiques : dégâts de gibier en forêt

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 132 900 €

Auto-financements : 24 723 €

Objectifs et contexte :

Contexte :

Il existe diverses méthodes d'estimation et de signalement de la pression du gibier sur les peuplements forestiers. Cependant, que ce soit au niveau départemental où se négocient les plans de chasse tant qu'au niveau national où se discutent les textes juridiques, les forestiers disposent de retours insuffisants sur les dégâts causés par les grands ongulés.

Des initiatives ou des intentions émergent parfois en régions sans qu'il y ait de vision nationale. Or, il est important pour ce sujet de proposer un outil qui convienne à tous les types de forêts et qui puisse produire des données pour l'ensemble du territoire.

Le succès d'un tel outil passe par la sensibilisation des propriétaires forestiers au sujet, leur montée en compétence et leur implication dans le suivi et l'amélioration de l'équilibre sylvo-cynégétique dans leur forêt.

Objectifs :

1. Initier le développement d'une plateforme de centralisation et présentation des données sur l'impact du grand gibier sur les forêts publiques et privées.
2. Tester une méthode d'estimation des dégâts et de la pression du grand gibier
3. Identifier les bonnes pratiques en matière de baux de chasse
4. Examiner des modalités juridiques de recours sur diverses situations conflictuelles

Principaux résultats obtenus :

Plateforme nationale forêt-gibier

Ouverture de la plateforme nationale dans sa première version. Afin que les saisies de dégâts puissent commencer, les organismes nationaux ont donné accès à leurs antennes ou affiliés départementaux ou régionaux. Le public a accès à la cartographie, mais pas aux données.

Initier des tests d'une méthode d'estimation des dégâts et de la pression

Les fiches inventaire de dégâts du Guide de l'équilibre forêt-gibier ont évolué suite à ces tests dans diverses régions. La fiche dédiée aux peuplements irréguliers, qui restait à mettre au point, a pu avancer grâce à ces tests. La fiche de notation de la pression à l'échelle de la propriété a été fortement précisée.

Identifier les bonnes pratiques en matière de baux de chasse

Les documents de contractualisation pour la chasse dans certaines propriétés forestières ont commencé à intégrer des mesures plus strictes pour veiller à l'équilibre forêt-gibier. Les initiatives en forêts communales et domaniales ont été décrites afin de les diffuser plus largement. Pour la forêt privée, un nouveau modèle de bail de chasse a été produit pour impliquer plus fortement le propriétaire et le chasseur dans la recherche de cet équilibre.

Examiner des modalités juridiques de recours sur diverses situations conflictuelles

Un rapport approfondi présente la réglementation et fait état de cas particuliers d'application (décisions de justice, décisions préfectorales, décisions de fédérations de chasseurs...), concernant les modalités de contrôle de la réalisation des plans de chasse et les modalités de recours (demande et attribution des plans de chasse, transmission des réalisations au propriétaire, réparation des dégâts de grand gibier).

Valorisation envisagée :

La **plateforme nationale forêt-gibier** va faire l'objet de communication. La promotion de cet outil sera l'occasion de former les publics à l'évaluation des dégâts et de les faire échanger entre eux.

La **méthode d'évaluation des dégâts** testée sera promue lors de ces formations. **L'évaluation de la pression à l'échelle des propriétés** est une méthode à mettre en place car de futurs développements informatiques permettront sa saisie dans la plateforme nationale forêt-gibier.

Le modèle de bail de chasse pour les forêts privées sera présenté et diffusé auprès des propriétaires privés. Suite à l'analyse des initiatives en forêts publiques, un travail national est en cours sur les **documents encadrant la chasse dans les communes forestières**.

Les **modalités de recours et de contrôle** seront diffusées de manière à ce que les propriétaires privés et les collectivités prennent conscience de leurs droits et des moyens de les faire respecter.

L'ensemble de ces outils concourt à une meilleure appropriation de ce sujet des dégâts de gibier et de la recherche de l'équilibre forêt-gibier.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur 1 : niveau d'avancement de la réalisation de la plateforme nationale

Le niveau d'avancement par rapport au prévisionnel est de 100%. La version 1 de la plateforme a pu être ouverte.

Indicateur 2 : taux de participation des partenaires aux travaux

Le taux de participation aux réunions est de 87%, calculé sur 10 réunions de Comité de pilotage et de travail.

Année de publication : 2021